

**DEPARTEMENT
DES YVELINES**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE MUSEE PROMENADE
MARLY-LE-ROI / LOUVECIENNES**

**Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye**

Siège : Mairie de Marly-Le-Roi
Correspondance : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

**SEANCE DU
22 octobre 2018**

PUBLIE LE : 2 novembre 2018

Délibération n° 221018-6 : Demande de subvention auprès du Fonds Régional pour le Tourisme d'Ile-de-France pour la construction d'un salon de thé et d'un parking

L'an deux mille dix-huit, le vingt-deux octobre à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal pour le Musée Promenade Marly Le Roi - Louveciennes, dûment convoqué par le Président le quinze octobre, s'est réuni au Musée Promenade à Louveciennes, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Jean-François PERRAULT**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 22 OCTOBRE 2018

Présents

LOUVECIENNES

Philippe DELARUE, 1ER VICE PRESIDENT
Laurence LAFONT, DELEGUEE TITULAIRE

MARLY-LE-ROI

Jean-François PERRAULT, PRESIDENT
Stéphanie THIEYRE, 2EME VICE PRESIDENTE
Claudia PICON, DELEGUEE TITULAIRE

Absents excusés

LOUVECIENNES

Jean-Philippe SCHWEITZER, DELEGUE TITULAIRE

MARLY-LE-ROI

Hubert POTHELET, DELEGUE TITULAIRE

Assistaient à la séance

Monsieur Matthieu SAILLARD, Directeur Général des Syndicats Intercommunaux
Madame Géraldine CHOPIN, Directrice du Musée Promenade

Nombre de communes	:	2
QUORUM	:	5
<u>Délégués présents</u>	:	5
<u>Pouvoir</u>	:	1
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	6

SI MUSEE PROMENADE / CS-221018-6

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU FONDS REGIONAL POUR LE TOURISME D'ILE-DE-FRANCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN SALON DE THE ET D'UN PARKING

RAPPORTEUR : Monsieur le Président

VU le Code général des Collectivités territoriales ;

VU les statuts du Syndicat intercommunal pour l'aménagement du Musée-Promenade ;

CONSIDERANT que, suite à l'important sinistre de 2016, le comité syndical a validé la rénovation du musée ;

CONSIDERANT que le Syndicat intercommunal pour le Musée Promenade de Marly-le-Roi/Louveciennes souhaite construire un salon de thé et faire aménager un parking à ses abords ;

CONSIDERANT que l'enveloppe prévisionnelle de ces deux projets a été estimée à 532 825 € HT et qu'elle sera inscrite au budget de l'année 2019 ;

CONSIDERANT que ces deux projets sont éligibles à l'aide du Fonds régional pour le Tourisme, au titre de l'action pour la modernisation de l'offre touristique et pour la sécurité des sites et des parcours touristiques ;

CONSIDERANT que la subvention sollicitée pour la construction du salon de thé est au taux maximal de 30 % du coût HT des dépenses éligibles, soit 75 060 € ;

CONSIDERANT que la subvention sollicitée pour l'aménagement du parking est au taux maximal de 50 % du coût HT des dépenses éligibles, soit 141 312 € ;

CONSIDERANT l'intérêt pour le syndicat intercommunal pour le Musée-Promenade de Marly-le-Roi/Louveciennes de solliciter une subvention du Fonds régional pour le Tourisme dans le cadre de ces projets ;

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Président et en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

ARTICLE 1 : AUTORISE le Président à solliciter une demande de subvention au Fonds régional pour le Tourisme, pour un montant de 216 372 €.

ARTICLE 2 : AUTORISE le Président à signer tout document relatif à cette demande de subvention.

Fait à Marly-le-Roi, le 02 NOV. 2018

Transmis en préfecture et affiché le

02 NOV. 2018

Pour Extrait Conforme

Jean-François PERRAULT
Président du Syndicat Intercommunal